



Doc. 12906
25 avril 2012

La situation en Syrie

Amendement n° 8

M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Groupe démocrate européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, supprimer les mots « , y compris le cas échéant, devant la Cour pénale internationale ».

Déposé par:

PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
BORZOVA Olga, Fédération de Russie, GDE
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC
ZHUROVA Svetlana, Fédération de Russie, GDE

